



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Discours de M. le Haut-Commissaire de la République**  
**Réunion régionale des Conseillers du commerce extérieur**

*Mardi 19 et mercredi 20 avril 2016 à Papeete*

*(seul le prononcé fait foi)*

Messieurs les Ambassadeurs de France à Fidji, au Vanuatu, et en  
Papouasie Nouvelle Guinée,

M. l'Ambassadeur, Secrétaire permanent pour le Pacifique,

Messieurs les Ministres du gouvernement de la Polynésie française,

M. le Président du Comité de Polynésie Française des conseillers du  
commerce extérieur,

Mesdames et Messieurs les conseillers du commerce extérieur de  
Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie et d'Australie,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie pour votre invitation, M. le Président (M. Chomer), à  
l'occasion de l'ouverture de ce séminaire régional des conseillers du  
commerce extérieur organisé, cette année, à Tahiti.

Il n'est pas habituel pour un préfet, en charge de l'administration  
interne d'un territoire, d'avoir à connaître des questions  
internationales, et, pour le cas précis, des sujets d'échanges  
économiques et commerciaux internationaux.

Mais c'est le privilège d'une affectation en Polynésie française, territoire aux caractéristiques uniques, avant-poste de la République française dans le Pacifique sud.

De par sa nature et sa géographie, le développement économique de la Polynésie française ne peut pas s'imaginer que par des échanges avec la métropole, ce développement est aussi étroitement lié à la situation économique régionale, même si l'Etat apporte un gage de stabilité économique et monétaire.

En effet, les dotations et transferts de l'Etat participent activement à la vie économique de la Polynésie française, qu'il s'agisse de transferts à la collectivité et aux communes pour garantir l'exercice de leurs nombreuses compétences et contribuer à financer les grands projets structurants, ou qu'il s'agisse des aides aux acteurs économiques privés pour dynamiser l'activité économique, favoriser l'investissement et encourager l'emploi.

Malgré ce soutien pérenne, la Polynésie française a subi, en 2015, les effets d'une situation économique régionale morose : croissance modérée en Chine – tout cependant reste relatif ! - et ralentissement des investissements asiatiques dans le Pacifique, diminution des exportations océaniques vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, conséquences financières des catastrophes naturelles qui affecteront la croissance régionale et le commerce intra-régional, et qui rappellent combien il est urgent d'améliorer la résilience des économies océaniques face aux aléas climatiques.

Néanmoins, l'économie de la Polynésie française a montré en 2015 des signes d'amélioration, confortant la sortie de crise esquissée en 2013 et confirmée en 2014.

Si l'emploi apparaît aujourd'hui comme la pièce manquante d'une reprise plus affirmée, les prévisions d'investissement des entreprises pour l'année 2016 et l'indicateur du climat des affaires sont favorablement orientées.

Les entrepreneurs se montrent plus optimistes sur l'orientation de leur activité et de leur trésorerie et également plus confiants sur le moyen terme.

Au niveau du commerce extérieur, entre janvier 2015 et janvier 2016, la valeur des importations civiles augmente de 7 %, entraînée par la hausse des importations des biens d'équipement. Ce qui est le signe d'une reprise des investissements par les entreprises et laisse espérer un affermissement à venir de la croissance.

Le mois de janvier 2016 est marqué par la hausse des exportations de produits perliers qui permet la progression de la valeur des exportations locales de 50 % par rapport à janvier 2015.

Mais les exportations locales avaient reculé en 2015 de 12,3 Milliards de francs Pacifique, creusant le déficit de la balance commerciale à 152 Milliards de francs Pacifique en dépit de la réduction de la facture pétrolière.

Dans ce contexte, les conseillers du commerce extérieurs en Polynésie française, et leurs homologues de la région du Pacifique Sud, ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer.

Choisis pour leur compétence et leur expérience internationale, et présents dans 146 pays, les conseillers du commerce extérieurs de la France forment un réseau actif de plus de 4000 membres au service de la présence et des intérêts français dans le monde.

Au cœur des marchés internationaux et experts dans leur domaine, ils transmettent leurs informations, avis et recommandations sur les problématiques des échanges mondiaux ou des marchés spécifiques aux pouvoirs publics.

Au service de la présence économique française dans le monde, ils contribuent à renforcer l'image de l'Etat français lors de leurs contacts avec des chefs d'entreprise et les autorités économiques à l'étranger et facilitent, le cas échéant, les décisions d'investissement en France.

Ils sont les interlocuteurs et partenaires privilégiés des instances consulaires et professionnelles œuvrant à la promotion du commerce extérieur et de l'attractivité du territoire.

Enfin et surtout, ils transmettent leur expertise aux entreprises, notamment aux PME, qu'ils parrainent et accompagnent bénévolement dans leur développement à l'international.

Au moyen de leurs connaissances de terrain, ils permettent aux PME d'appréhender plus facilement l'ensemble des aspects d'une stratégie d'export, et mobilisent les relais susceptibles de faciliter leur développement international.

Un rôle essentiel, particulièrement au profit d'une économie insulaire comme celle de la Polynésie française. C'est pourquoi je profite de mon intervention pour saluer le travail et le dynamisme du Comité de la Polynésie française et de son président, M. Didier CHOMER.

Ce séminaire vous permettra d'échanger, entre conseillers et avec la présence des représentants diplomatiques français de la région, dont je salue la présence, sur les opportunités d'implantation d'entreprises et de création de courants d'affaires dans les pays et collectivités de la région, sur la Polynésie française et ses opportunités d'investissement.

Des opportunités très visibles, en Polynésie française, tant les atouts de ce territoire sont nombreux.

Une sécurité garantie à tous les niveaux - lutte contre la délinquance, protection civile, surveillance maritime, sûreté portuaire et aéroportuaire ... - des infrastructures modernes en matière de santé, d'éducation, de transport, de tourisme, un service public de qualité, une stabilité politique assurant une continuité des politiques économiques menées par le Pays, une stabilité monétaire et, j'en parlais plus tôt, un soutien pérenne de l'Etat français.

Tout cela contribue à créer un environnement rassurant pour les investisseurs.

Dans le domaine de la recherche également, la Polynésie française est largement dotée en structures et chercheurs de haut-niveau, avec l'Université de la Polynésie française, l'Institut de Recherche et de Développement, l'Institut Louis Malardé ou encore le CRIOBE, qui contribuent au rayonnement régional et international de la France et de la Polynésie française.

Cette activité de recherche, appuyée par les programmes d'aides régionales de la CPS, de l'AFD ou encore du Ministère des affaires étrangères via le Fonds Pacifique, contribue à créer une dynamique et des opportunités de développement.

Et pour en revenir à votre séminaire, j'ai pu voir dans le programme prévu par M. CHOMER et son équipe qu'il vous permettra également de réfléchir sur des thématiques précises liées au développement des économies insulaires de la Polynésie française et du Pacifique Sud, avec des exposés et des débats ciblés sur des secteurs-clés tels que la connectivité et les télécommunications, l'économie « bleue » ou encore les accords commerciaux régionaux.

Je vous souhaite donc un séminaire et des travaux fructueux, ainsi qu'un très agréable séjour en Polynésie française.

Merci de votre attention.